

CENTRE HOSPITALIER DE CHARTRES



PROFIL DE POSTE INFIRMIER Service de Psychiatrie Infanto-Juvénile UNITE TEMPS PLEIN -CLINIQUE DES ADOLESCENTS

Version n° 1 Nombre de pages : 5 Diffusée le : janvier 2020	Rédacteurs : I. GODEAU (Cadre Supérieur de Pôle) B. SABOTIN (Cadre de santé) Date : 9 janvier 2020 Vérifiée par : Dr NASRY, Chef de Pôle
Grade	Infirmier
Diplôme	Infirmier diplômé d'Etat
Secteur d'affectation	Unité départementale d'hospitalisation temps plein du SPIJ de Chartres
Présentation du Service De Psychiatrie Infanto-Juvénile SPIJ	<p>Le Service de Psychiatrie Infanto-Juvénile de CHARTRES, est composé de <u>plusieurs unités fonctionnelles</u> situées sur des sites géographiques distincts :</p> <p><u>L'Unité Départementale d'hospitalisation temps plein pour adolescents (La Clinique des Adolescents) :</u></p> <p>Est un lieu d'hospitalisation pour adolescents de 12 à 16 ans domiciliés dans le département. Elle a pour fonction de dispenser des soins psychiatriques et un accompagnement dans le projet thérapeutique et de vie de l'adolescent. Capacité de 7 lits dont 2 lits dédiés à l'accueil de crise</p> <p><u>Cette unité départementale est située sur le site de Saint Brice Equipe Mobile infanto-juvénile (EMIJ)</u></p> <p>Cette offre de soins départementale est composée de 2 antennes.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Une implantation sur DREUX (en cours de recrutement) couvrant les bassins drouais et nogentais.➤ Une implantation sur CHARTRES couvrant les bassins chartrains et dunois. <p>Cette équipe s'inscrit dans une offre globale de territoire comme dispositif de prévention, de liaison et d'appui aux institutions. C'est une alternative à l'hospitalisation avec des accueils de crise ou des entretiens de post-crise. Elle permet de limiter les ruptures des parcours de soins en organisant leur continuité auprès des dispositifs traditionnels de prise en charge : CMP, HDJ, unité d'hospitalisation, CMPP, suivi libéral. En assurant des liens réguliers avec les partenaires</p>

**Présentation du Service
De Psychiatrie
Infanto-Juvenile
SPIJ**

et avec une meilleure connaissance du terrain, l'équipe mobile permet l'ajustement et l'articulation entre la psychiatrie et ses partenaires.

Elle assure la psychiatrie de liaison sur le service des urgences pédiatriques, le service de pédiatrie et organise l'hospitalisation de crise sur l'unité temps plein.

Le Centre Médico Psychologique (CMP) sur le site de L'Hôtel Dieu,

Il accueille, sous la responsabilité des médecins psychiatres, toutes les demandes de soins concernant la périnatalité, les enfants et adolescents. Une équipe pluri-professionnelle effectue un travail de diagnostic et d'évaluation et si nécessaire assure des consultations, des prises en charge thérapeutiques (individuelles, groupales ou familiales), ainsi que la coordination avec d'autres lieux de soins.

L'équipe du CMP assure une activité de liaison notamment auprès de la pédiatrie.

ETAP Enfants : situé *au sein du CMP sur L'hôtel Dieu*, ce dispositif a pour objectif d'assurer un accueil primaire pour les enfants de moins de 12 ans. Il s'agit d'une offre d'accueil, d'évaluation, de suivi court ou d'orientation implantée sur l'ensemble des CMP infanto-juvéniles d'Eure et Loir avec une coordination territoriale.

Ce dispositif vise à simplifier le parcours de soins, à améliorer la prévention et le repérage précoce des enfants en difficultés et à apporter une réponse graduée aux demandes de consultations formulées auprès des CMP en assurant un premier accueil dans un délai relativement court. Accueil/Evaluation/Suivi/Orientation.

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) sur le site de L'Hôtel Dieu propose pour des groupes restreints d'enfants ou d'adolescents, différentes activités thérapeutiques dans un cadre régulier autour de médiations (psychomotrice, éducative, psychopédagogique...). Chaque groupe est supervisé par deux professionnels.

Ces activités permettent aux enfants de vivre une expérience nouvelle par une action d'ordre institutionnel.

La MDA « Maison Des Adolescents d'Eure et Loir »

La Maison des Adolescents d'Eure et Loir est à vocation départementale. Elle s'inscrit dans une politique de prévention en direction des préadolescents et adolescents âgés de 12 à 21 ans. Elle a pour mission d'accueillir, d'écouter et de prendre en charge ou d'orienter des adolescents en difficulté réelle ou ressentie, en privilégiant une porte d'entrée éducative, médicale, psychologique, sociale, culturelle, juridique. Elle réunit en un même lieu des compétences propres à la prise en charge spécifique de l'adolescent tant au niveau de l'accueil, de l'information généraliste, que du suivi socio-éducatif, médical et psychologique.

La MDA intègre par ailleurs un réseau « Ados 28 » dédiée aux partenaires intervenant dans le champ de l'adolescence.

La MDA est composée de deux antennes : une à Dreux ruelle Bodeau et une à Chartres sur le site de L'Hôtel Dieu dans les locaux du CESEL.

Des permanences de la MDA sur Nogent le Rotrou et Châteaudun (en projet) devraient finaliser le maillage territorial.

**Présentation du Service
De Psychiatrie
Infanto-Juvenile
(SPIJ)**

**Le dispositif des lits
D'hospitalisation de crise**

Les Hôpitaux de Jour : sur le site de Saint Brice

L'hôpital de jour pour enfants : est un dispositif de soin destiné aux enfants de moins de 12 ans présentant des troubles graves de la personnalité et du développement psychologique.

L'hôpital de jour pour adolescents : est un dispositif de soin qui s'adresse à des adolescent(e)s de 12 à 16 ans présentant des troubles psychologiques et psychiatriques sévères, nécessitant des soins à moyen ou long terme.

L'UDITTED sur Chartres (Unité de Diagnostic et Traitement des Troubles Envahissants du Développement).

L'équipe pluri-professionnelle, composée de personnels spécialisés, développe, conformément aux recommandations HAS, des missions diagnostiques, d'évaluation du fonctionnement de l'enfant, d'identification de ses ressources et de celle de son environnement (familial, scolaire ...) et met en œuvre un projet personnalisé, de soin d'accompagnement et de suivi.

L'UDITTED s'inscrit dans l'offre de soins de la filière autisme départementale en lien avec la **MDPA**.

Renforcement de l'hospitalisation de crise en psychiatrie-infanto-juvenile (lits CAC) a pour mission de développer l'offre de soins sur le département d'Eure et Loir et d'améliorer la fluidité des parcours de crise dans les services de pédiatrie.

Une unité fonctionnelle avec deux organisations

Une organisation intra hospitalière classique → 5 lits

- Hospitalisation complète
- Hospitalisation complète programmée
- Hospitalisation complète séquentielle
- Entretien médicaux et psychologiques
- Entretien infirmier / éducateur de suivi programmé
- Entretiens familiaux
- Activités thérapeutiques
- Activités psychopédagogiques
- Repas thérapeutiques

Une organisation intra et extra hospitalière d'accueil et de Crise → 2 lits CAC (3 à terme).

Accueil, Evaluation, Gestion de la crise et Orientation

- Deux chambres individuelles dédiées
- 1 à 2 infirmiers par jour détachés de l'organisation intra hospitalière classique de l'unité temps plein.
- Amplitude horaire de journée de 9h à 17h
- Positionnés sur la surveillance des lits CAC
- Détachement possible d'un IDE pour des missions de mobilité
 - en lien avec l'équipe Mobile/les urgences pédiatriques/
 - les services de Pédiatrie
- Une hospitalisation de semaine < 5 jours (renouvelable une fois selon évaluation médicale)
- Evaluation médico-psycho-sociale

Rôle et missions

- Entretien médicaux journaliers au besoin (admission, évaluation de l'évolution, sortie...)
- Entretien infirmier de suivi matin et après-midi
- Repas thérapeutique ou dans la chambre selon évaluation
- Activités de groupe
- Entretien familiaux d'admission et de sortie

Les missions de l'infirmier sur l'unité temps plein :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Assurer les accueils pour adolescents et enfants à partir de 7 ans et leurs familles, l'évaluation, la gestion de la crise et l'orientation (sortie, hospitalisation sur l'unité hospitalisation temps plein, HDJ, suivi en ambulatoire, sur avis médical).
- Proposer des réponses graduées en fonction des entretiens paramédicaux et médicaux.
- Proposer un accompagnement des familles en fonction des situations (entretiens avec les familles).
- Assurer le respect des règles spécifiques du service définies pour l'accueil d'enfants ou d'adolescents hospitalisés sur les lits dédiés à la gestion de la crise (Entretien médicaux ou psychologiques journaliers, Entretien infirmier de suivi matin et après-midi, activités thérapeutiques)
- Garantir une articulation et une complémentarité avec l'offre de soins proposée par l'unité mobile, les urgences pédiatriques, le service de pédiatrie et la MDA.
- Organiser au besoin les relais pluridisciplinaires sur les CMP et HDJ des 3 SPIJ.
- Assurer une continuité et une cohésion dans la coordination des prises en charge partenariales (sanitaire, médico-sociale, PMI, ASE, Education Nationale, PJJ...).
- Participer aux synthèses et staffs de la clinique des adolescents.
- S'inscrire dans une logique de coordination territoriale et s'engager dans des formations communes relatives aux pratiques avancées en psychiatrie infanto juvénile.
- Participer aux évaluations institutionnelles de l'ensemble du dispositif.
- Collaborer avec l'ensemble des intervenants du dispositif territorial.
- Participer à l'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Spécificité des missions de l'infirmier sur le dispositif CAC :

- Formalise les Entrées sur les lits CAC en collaboration avec le médecin de l'unité/ médecin Equipe Mobile/médecin de Garde
- Procède à des entretiens infirmiers de suivis programmés matin et après-midi.
- Réalise des transmissions exhaustives à l'ensemble de l'équipe soignante de l'unité de soins.
- Participe en collaboration avec le médecin et l'encadrement à l'élaboration du projet de sortie et organise sa mise en œuvre.
- Réalise à la fin de l'hospitalisation une fiche de liaison et fait les

<p style="text-align: center;">Aptitudes et compétences requis</p>	<p>liens avec les différents partenaires (médecins traitants, HDJ, CMP, pédopsychiatres, autres structures de soins, établissements scolaires...)</p> <p>Aptitudes et compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la législation et de l'éthique professionnelle. • Compétences cliniques auprès d'enfants et/ou d'adolescents et Expérience en pédopsychiatrie de plus de 4 ans souhaitée. • Maîtrise de l'entretien soignant à visée thérapeutique. • Capacité à évaluer les difficultés somatiques et le parcours de soins de l'adolescent. • Aptitude à évaluer la souffrance psychique et/ou physique des adolescents (identifier et décrypter le sens des demandes). • Capacité à repérer et maîtriser ses propres affects dans la relation avec les enfants, les adolescents, leurs familles (maturité, connaissance de soi...). • Capacité à apporter une contenance sécurisante à l'adolescent accueilli (restriction physique en inadéquation avec le poste). • Capacités d'écoute, d'observation, d'analyse, être force de proposition. • Capacités d'autonomie, d'organisation, de rigueur, de prise d'initiatives et à rendre compte. • Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et aptitude au travail en transversalité et en réseau. • Connaissances informatiques et pratique des logiciels (World, Excel, Power point, DX Care → dossier soins informatisé). • Permis B et conduite obligatoire
<p>Liaisons hiérarchiques :</p> <p>Liaisons fonctionnelles :</p>	<p>Le Directeur de l'Etablissement et les Directeurs Adjointes par délégation Le Directeur Des Soins Le Cadre supérieur de Pôle Le Cadre de Santé de proximité de la clinique des adolescents</p> <p>Le Chef de Service, les Praticiens Hospitaliers</p>
<p style="text-align: center;">Obligations du Temps de Travail</p>	<p><u>Obligation Temps de Travail : → amplitude horaire 7 h 30 journalière.</u> Le travail est organisé selon des cycles de travail adaptés aux missions, incluant au moins 1 week-end sur 2 mensuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soit une amplitude horaire de 9h à 17h pour l'hospitalisation CAC ➤ Soit un planning à temps variable matin/soir/journée et nuits en alternance pour l'hospitalisation classique <p>Congés annuels 25CA (+2CA HS+1 CA de fractionnement) + 14 RTT et 11 fériés</p>